

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02335 Numéro SIREN : 839 056 868 Nom ou dénomination : A2F RENOVATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2019 sous le numéro de dépôt 20006

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/20006

Déposant :

Nom/dénomination : A2F RENOVATION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 839 056 868

N° gestion : 2018 B 02335



A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	0	0	0
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	1 500		1 500
Créances autres (3)	637		637
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	22 682		22 682
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	24 819	0	24 819
TOTAL GENERAL (I + II)	24 819	0	24 819

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	2 000
Résultat de l'exercice	11 146
TOTAL I	13 146
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	706
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	10 967
TOTAL III	11 673
TOTAL GENERAL (I + II + III)	24 819

Bilan simplifié

A - ACTIF			
		PROVISIONS	
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	0	0	0
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	1 500		1 500
Créances autres (3)	637		637
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	22 682		22 682
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	24 819	0	24 819
TOTAL GENERAL (I + II)	24 819	0	24 819

B - PASSIF			
1 - Capitaux propres			
Capital			1 000
TOTAL 1			1 000
3 - Dettes			
Dettes financières (4)			11 819
TOTAL 3			11 819
TOTAL GENERAL (1 + 3)			12 819

Conforme à l'original
D.

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE		
Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	23 795
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		23 795
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		2 665
Autres charges externes		2 017
Charges sociales		6 000
Total des charges d'exploitation (II)		10 682
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		13 113
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)	1 967
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		11 146

B - RÉSULTAT FISCAL		
	Bénéfice	Déficit
	11 146	0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	11 146	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	11 146	0

Conforme à l'original
J.

A2F RENOVATION

SASU au capital de 2 000 euros

Siège social : 37 chemin des Basses Brunes 94880 NOISEAU

RCS Créteil 839 056 868

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Et le trente avril à 15 heures,

Monsieur Franck ALVES FOLIA, propriétaire de l'intégralité des parts sociales composant le capital de la Société A2F Rénovation, SASU au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 37 chemin des Basses Brunes 94880 NOISEAU, président et associé unique de ladite Société, a pris la décision suivante :

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique décide de ne percevoir aucune rémunération sur l'exercice 2019.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

Franck ALVES FOLIA

